

Clinique internationale de défense des droits humains de l'UQAM
UQAM's International Clinic for the Defence of Human Rights
Clínica internacional de defensa de los derechos humanos de la UQAM

Rapport d'activités
2011-2012

Novembre 2012

UQAM



Table des matières

Introduction	1
Mot du codirecteur	2
1. Des interventions mondialisées	4
2. L'équipe de la Clinique	5
3. Dossiers clients	8
4. La CIDDHU sur le terrain : activités et projets	10
5. La CIDDHU à l'UQAM : activités et projets	12
6. Visibilité médiatique	13
7. Financement	14

INTRODUCTION

MISSION

Promouvoir et défendre les droits humains en appuyant les actions de la société civile en ce sens, tout en contribuant à la consolidation de la démocratie de par le monde.

La Clinique internationale de défense des droits humains de l'UQAM (CIDDHU) est une activité académique menée par des équipes d'étudiant(e)s sous la supervision directe d'avocats-professeurs, dans le cadre de laquelle sont entreprises gratuitement diverses initiatives de promotion et de protection des droits de la personne. La CIDDHU collabore ainsi avec plus d'une trentaine d'organisations non gouvernementales à travers le monde.

Depuis sa création, la Clinique a développé une expertise dans divers domaines d'importance, dont les droits des peuples autochtones, les droits des femmes et des enfants, les droits des migrants, la lutte contre l'impunité, la sanction des violences sexuelles, ainsi qu'en ce qui a trait à la défense des droits humains dans un contexte d'exploitation des ressources naturelles.

Première clinique de droit international des droits de la personne du genre au Québec, cette activité permet aux étudiant(e)s de s'impliquer directement dans le traitement de dossiers, d'acquérir une expérience pratique de la défense des droits humains et de se familiariser avec les défis méthodologiques et éthiques que ce travail engagé implique. Cette approche innovatrice, alliant la réalité à la théorie, offre une perspective nouvelle et nécessaire à la compréhension des enjeux liés à la protection des droits des personnes, groupes et peuples dans un contexte de mondialisation.

MANDAT

- Former des étudiant(e)s à la pratique du droit international des droits de la personne par l'entremise de l'enseignement clinique.
- Offrir un soutien gratuit aux victimes de violations des droits humains et à leurs défenseurs.



Chers/chères étudiant-e-s, ami-e-s, partenaires, et collègues de la CIDDHU,

L'année 2011-2012 a été particulièrement mouvementée pour la Clinique internationale de défense des droits humains de l'UQÀM. D'abord, il y a eu des changements opérationnels importants à la direction et la coordination de la Clinique. À l'automne 2011, après avoir passé un an en Jordanie en tant que consultant en droit international des droits humains pour le Programme des Nations Unies pour le Développement, j'ai eu le grand plaisir de me joindre au Département des Sciences Juridiques de l'UQÀM à titre de Professeur-Substitut, et à la Clinique comme Codirecteur par intérim. De plus, la Clinique a accueilli une nouvelle coordonnatrice, Michelle Langlois, finissante en droit à l'UQÀM, qui a pris la relève de Catherine Lafontaine, finissante en droit et récipiendaire de la prestigieuse bourse Brian Tittlemore, qui effectuait un stage à Washington D.C. auprès de la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme.

Bien que la transition se soit accomplie dans une période très courte, elle s'est effectuée avec grand succès grâce à la solide base déjà en place, c'est-à-dire, une équipe dynamique de professeurs, avocat-e-s bénévoles, et chargé-e-s de cours, qui sont tous/toutes dédié-e-s à la mission de la Clinique, qui est de défendre les droits humains directement (par le contentieux international) ou encore en fournissant un soutien et une expertise à des organisations de défense des droits humains à travers le monde. À cet égard, j'aimerais souligner l'arrivée de deux nouveaux membres dans l'équipe de la Clinique, Me Christopher Campbell-Durufié (avocat) et Julie Dubé-Gagnon (chargée de cours à l'UQÀM), et j'aimerais les remercier pour leur très précieuse collaboration pendant l'année 2011-2012.

Par la suite, il y a eu le « Printemps Érable » durant la session d'hiver 2012. À travers le Québec, des milliers d'étudiant-e-s d'université et du cégep ont entrepris divers moyens de pression, y compris la grève, afin de protester contre la hausse des frais de scolarité, prévue par le gouvernement de Jean Charest. Bien que les travaux importants de la Clinique aient été expressément exclus par les mandats de grève des associations étudiantes, le moral collectif de nos étudiant-e-s a été affecté par la situation, particulièrement par les actes de violence relatés dans les médias durant cette période.

Ensuite, en avril 2012, le gouvernement conservateur de Stephen Harper a annoncé la fermeture du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique c'est-à-dire « Droits et Démocratie », qui était un partenaire de longue date de la Clinique. Avec cette annonce malheureuse, le gouvernement conservateur a pu mener à terme sa stratégie qui visait à détruire cette

prestigieuse organisation de défense des droits humains.

Malgré ces événements tumultueux, l'équipe de la Clinique a pu faire un travail extraordinaire durant l'année 2011-2012. Par exemple, la Clinique a travaillé sur des dossiers portant sur la sensibilisation du public de diverses thématiques des droits humains, en collaboration avec le Centre Commémoratif de l'Holocauste de Montréal et le Musée Canadien pour les Droits de la Personne à Winnipeg. La Clinique a également travaillé sur des dossiers qui mettaient en cause la responsabilité du Canada relativement à la « double discrimination » des femmes autochtones au Québec, au droit à l'alimentation au Québec, et aux obligations de l'industrie extractive du Canada à l'étranger. La Clinique a aussi poursuivi sa fructueuse collaboration avec la société civile russe. Finalement, les efforts incessants de la Clinique sur le dossier du « Massacre de Guayubin » depuis 2005 ont abouti à l'audition devant la Cour interaméricaine des droits de l'homme en mai 2012.

Mon passage à la Clinique en 2011-2012 aura été mémorable. J'ai été particulièrement inspiré par le dynamisme et les profondes convictions de nos étudiant-e-s. À cet égard, je suis très confiant quant à l'avenir de la défense des droits de la personne. Je suis également très reconnaissant du soutien remarquable que j'ai reçu des membres de l'équipe de la Clinique, ainsi que par le Département des Sciences Juridiques et la Faculté de science politique et droit de l'UQÀM.

En guise de conclusion, je souhaite une excellente année à toute l'équipe de la CIDDHU pour l'année 2012-2013, qui sera habilement dirigée par la professeure Mirja Trilsch, qui est de retour de son congé de maternité.

Très cordialement,

Nicolaos Strapatsas Ph.D.

Codirecteur par intérim de la CIDDHU (2011-2012)

1. DES INTERVENTIONS MONDIALISEES

La CIDDHU permet à ses étudiant(e)s de contribuer depuis Montréal à des dossiers internationaux relatifs à des problématiques mondialisées dans un ou plusieurs pays étrangers. Dans le cadre de ses travaux, la CIDDHU accueille à l'occasion des partenaires à Montréal et organise des missions sur le terrain en vue de documenter des cas de violations des droits de la personne et de mener des activités de sensibilisation.

Dans le cadre de ses activités de nature contentieuse, la CIDDHU est amenée à agir auprès de nombreuses instances judiciaires ou quasi judiciaires internationales telles que le Comité des droits de l'Homme des Nations Unies, la Commission interaméricaine des Droits de l'Homme ou encore la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

Afin d'illustrer en détail les réalisations 2011-2012 de la CIDDHU, ce rapport d'activités présente les dossiers clients de la Clinique, ses activités spécifiques au sein de l'UQAM ainsi qu'hors des murs de celle-ci, les accomplissements des membres de son équipe, ses retombées ainsi que sa visibilité et la couverture médiatique dont elle bénéficie.

La cohorte de la session d'automne 2011 et...



la cohorte de la session d'hiver 2012 en compagnie des professeurs et chargés de cours.



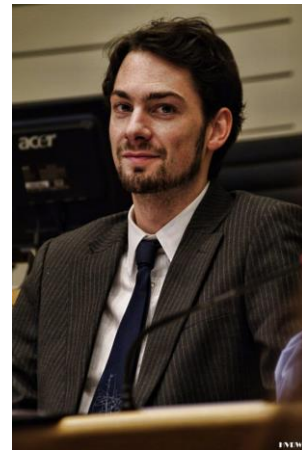
2. L'ÉQUIPE DE LA CLINIQUE

Depuis ses débuts, la Clinique et ses étudiant(e)s ont eu la chance de bénéficier de la supervision ainsi que des conseils de ses chargé(e)s de cours et avocat(e)s aux champs d'expertise plus que variés. Leur travail constant au sein de la Clinique a sans conteste permis d'améliorer l'enseignement dispensé dans le cadre de ce projet pédagogique unique en son genre et a contribué à offrir une formation bonifiée aux étudiant(e)s, et ce, années après années.

En 2011 et 2012, la CIDDHU a eu la chance de compter sur l'aide précieuse de nouveaux venus : **Me Christopher Campbell-Durufilé** et **Mme Julie Dubé-Gagnon**. De surcroît, le **Professeur Martin Gallié** a offert son soutien à titre d'encadreur d'une équipe à la session d'hiver 2012.

Christopher Campbell-Durufilé

Christopher Campbell-Durufilé est membre du Barreau du Québec depuis 2010 et détient un diplôme en droit de l'Université McGill (2009). Il est présentement étudiant au programme de maîtrise en droit international des droits humains à l'Université Notre Dame, Indiana, et fut avocat-rechercheur à la Cour d'appel du Québec auprès de l'ancien juge en chef du Québec, l'honorable J.J. Michel Robert.



L'intérêt de Me Campbell-Durufilé pour les droits humains, et plus particulièrement le droit des peuples autochtones, remonte à loin. Il a été stagiaire au Centro de derechos humanos Tepeyac del Istmo de Tehuantepec, au Mexique, et au Centre pour la justice et le droit international (CEJIL) au Costa Rica.

Il a également été assistant juridique chez Hutchins Legal, un cabinet d'avocat spécialisé dans la défense des droits des peuples autochtones au Canada, et, de février à juillet 2012, il fut coopérant volontaire au bureau d'Avocats sans frontières Canada en Colombie et responsable du projet *Accès à la justice des communautés autochtones et autres victimes du conflit*.

En août 2011, Me Campbell-Durufilé s'est joint à la CIDDHU comme avocat-superviseur pour le dossier *Nadège Dorzema et al. c. République dominicaine*. Il participa à ce titre à l'audience tenue à la Cour interaméricaine des droits de l'Homme en juin 2012.

Julie Dubé-Gagnon

Julie Dubé-Gagnon est chargée de cours à l'UQAM et a participé à la Clinique pendant ses études en droit. Elle est d'ailleurs récipiendaire du prix Relève de la CIDDHU 2010. Elle détient une maîtrise (LL.M.) en droit international des droits humains à l'Université Notre Dame et a également complété un baccalauréat en droit de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) et un baccalauréat en développement international de l'Université McGill. Elle travaille présentement avec Avocats sans frontières Canada à titre de Chef de la mission permanente au Guatemala.



Auparavant, elle a travaillé au sein du conseil de la défense en appel d'un accusé devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda. Depuis l'été 2008, elle travaille au bureau de Montréal de Heenan Blaikie et y effectuera son stage du Barreau. À l'été 2010, elle a été envoyée par Avocats sans frontières Canada au Guatemala afin d'appuyer des avocats défenseurs représentant les organisations de la société civile pour le litige stratégique de cas emblématiques de violations de droits humains. Julie a travaillé à la Commission présidentielle des droits de la personne du Guatemala en 2005-2006, et a été clerc (auxiliaire juridique) en 2007 pour les Juges Sir Dennis Byron et Robert Fremr du Tribunal pénal international pour le Rwanda à Arusha, en Tanzanie.

Martin Gallié

Martin Gallié est professeur et chercheur au département des Sciences juridiques de l'UQÀM. Ses champs de recherches portent sur le droit social, le droit du logement et le droit international. Il dirige actuellement une recherche sur le droit au logement des travailleuses domestiques et des travailleurs agricoles, financée par le CRSH. Il poursuit également un projet avec la Ligue des droits et libertés du Québec sur la situation des droits humains au Québec. Il milite depuis longtemps pour les droits des travailleurs migrants et sans-papier. Bien que la participation de Martin ait été temporaire et concentrée à la session d'hiver 2012, la CIDDHU espère pouvoir continuer à collaborer avec lui à l'avenir.



Les « case managers » et collaborateurs des sessions d'automne 2011 et d'hiver 2012

Initiative mise en place depuis la session d'hiver 2010, les « case managers » ou chargé(e)s de projet assistent les avocats et chargé(e)s de cours dans la conduite des dossiers et appuient les étudiant(e)s dans leurs initiatives d'équipes. Par leur expérience, ils soutiennent le travail des étudiant(e)s.

Nous les remercions chaleureusement!

❖ ***Hugo Lagacé***

Hugo est présentement candidat à la maîtrise en droit international à l'UQAM. Lors de sa participation à la Clinique à l'hiver 2010, il a œuvré sur un mandat en collaboration avec l'Association canadienne des victimes des Khmers rouges. Cette expérience lui a donné la piqûre pour le droit pénal international. Il travaille d'ailleurs aux Pays-Bas depuis près d'un an au sein de différents tribunaux pénaux internationaux. À l'automne 2011, Hugo a travaillé en tant que case manager du Projet Jurisprudence.

❖ ***Philippe Tousignant***

Diplômé en relations internationales et droit international à l'UQAM, Philippe complète présentement une maîtrise en droit international. Après un stage en 2010, il a collaboré avec la Clinique en apportant un soutien informatique et technique, entre autre en matière de sécurité informatique.

❖ ***Julie Carlesso***

Diplômée du baccalauréat en journalisme et venant de terminer une maîtrise en droit international et politique internationale à l'UQAM, Julie étudie présentement au baccalauréat en droit à l'Université de Montréal. Elle travaille avec la Clinique depuis 2010 sur le dossier *Guayubin*, d'abord comme étudiante puis comme case manager. Au cours

de l'été 2012, elle a effectué un stage à la Commission interaméricaine des droits de l'homme.

❖ ***Mylène Dumont***

Diplômée en relations internationales et droit international à l'UQAM, Mylène étudie présentement en droit. Elle a participé à la Clinique en tant qu'étudiante à l'automne 2011, travaillant entre autre sur un projet en partenariat avec le Centre commémoratif de l'Holocauste à Montréal. Elle travaille également à titre de case manager à la création d'un manuel méthodologique pour les étudiants de la Clinique.

❖ ***Élyse Desjardins***

Diplômée en relations internationales et droit international à l'UQAM, Élyse est finissante en droit. Elle a participé à la Clinique en tant qu'étudiante puis comme case manager à l'automne 2010. En 2012, Élyse a aidé à la supervision d'un dossier touchant le droit pénal international.

❖ ***Souad Martin-Saoudi***

Diplômée en relations internationales et droit international à l'UQAM, Souad étudie présentement en droit. Elle a participé à la Clinique en tant qu'étudiante à l'hiver 2010 puis comme case manager à l'hiver 2012. Auparavant, elle a effectué un stage au *Centre pour la justice et le droit international (CEJIL)* et a participé au *Inter-American Human Rights Moot Court Competition*.

**La CIDDHU souhaite également
souligner le travail de tous ses
ancien(ne)s qui collaborent de
près ou de loin à ses activités, et
ce, années après années.
Un grand merci à tous!**

3. DOSSIERS CLIENT

La CIDDHU permet chaque année à ses étudiants de travailler sur différentes problématiques du droit international des droits de la personne. Sous la supervision des avocats-professeurs, les étudiant(e)s ont contribué en 2011-2012 à des dossiers touchant la double discrimination vécue par les femmes autochtones, le droit des migrants, les crimes contre l'humanité, le droit à l'alimentation, l'utilisation de la Charte canadienne, le droit à la propriété et à un procès équitable et le thème de la haine.

Comprendre et se protéger contre la haine



À l'automne 2011, une collaboration avec le Centre commémoratif de l'Holocauste à Montréal (CCHM) a mené à la production d'un

document sur la haine destiné au grand public et aux visiteurs du Centre. L'outil éducatif produit par l'équipe de la CIDDHU propose une définition juridique de la haine et de l'acte haineux, ainsi qu'un exposé des recours de protection existant en droit provincial, national et international et des autres mécanismes disponibles tels que les tribunaux et commissions des droits de la personne.

Double discrimination vécue par les femmes autochtones

Après plusieurs années et de nombreux succès, le Projet Jurisprudence, dirigé en partenariat avec l'organisme Droits et démocratie, a pris fin à l'hiver 2012. Ce projet avait pour but d'analyser et de dénoncer la double discrimination vécue par les femmes autochtones dans les Amériques.

À l'automne 2011, les étudiant(e)s ont produit un rapport analysant l'état actuel de l'approche intersectionnelle de la discrimination dans différents cadres juridiques. La Clinique a approfondi davantage cet aspect en participant à l'hiver 2012 à une audience devant la

Commission interaméricaine des droits de l'homme. Le rapport remis à la Commission traitait, pour la partie canadienne, de la politique du registraire sur la déclaration de paternité, politique qui constitue, selon une position élaborée en partenariat avec Femmes autochtones du Québec, une atteinte au droit à l'identité. L'audience a eu lieu le 28 mars 2012 à Washington D.C. et a suscité un grand intérêt auprès des commissaires, qui comptent concentrer d'importants efforts à la thématique des femmes autochtones dans les années à venir. Le rapport est disponible en ligne sur le site de la CIDDHU.

Les procédures dans l'affaire *Guayubin* tirent à leur fin

Depuis 2005, la CIDDHU poursuit son travail dans le cadre de l'affaire *Nadège Dorzema et al. c. République dominicaine*, aussi connue sous le nom de « Massacre de Guayubin », l'affaire ayant été déclarée admissible par la Cour interaméricaine des droits de l'homme. Toujours en collaboration avec le Centro Cultural Dominicano-Haitiano (CCDH) en République Dominicaine et le Groupe d'Appui aux Rapatriés et aux Réfugiés (GARR) en Haïti, les équipes ont travaillé à la rédaction d'un mémoire pour la Cour afin de dénoncer le non-respect du droit à la vie, à la personnalité juridique, à l'intégrité physique et aux garanties judiciaires des victimes. Il faut souligner que la réponse de l'État dominicain a été présentée hors délai et fut rejetée par la Cour interaméricaine, ce qui constitue une

belle victoire pour la CIDDHU et les autres représentants des victimes.

De plus, les équipes ont travaillé à l'organisation de la preuve et à la préparation des témoins en vue de l'audience, qui a eu lieu à San José, Costa Rica, du 25 au 29 juin 2012. Le jugement de la Cour devrait être rendu avant la fin de l'année 2012.

Les arrêts de la Cour suprême enseignés aux Canadiens

En prévision de l'ouverture prochaine du Musée canadien pour les droits de la personne à Winnipeg, une équipe d'étudiant(e)s a travaillé, lors de la session d'hiver 2012, à vulgariser des arrêts importants de la Cour suprême du Canada afin de préparer le matériel nécessaire à une table de débat. Cette table de débat sera une des activités du Musée et visera à pousser la réflexion sur les enjeux canadiens de droits de la personne. Les thèmes abordés feront références à des arrêts importants tels que *R. c. Burns* et *R. c. Morgentaler*. Ce projet permettra entre autres de donner une première expérience de manipulation de la Charte canadienne à des jeunes du secondaire ainsi qu'au grand public. Il s'agissait d'une opportunité enrichissante et d'une première pour l'équipe d'étudiant(e)s et la CIDDHU, qui a travaillé en partenariat étroit avec le Musée et les concepteurs de la table de débat et des salles d'exposition.

Défendre le droit à l'alimentation au Québec

Dans le cadre de la visite au Québec du Rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation, des étudiantes de la Clinique ont travaillé à l'élaboration d'un rapport dénonçant l'insécurité alimentaire dans la province. Le rapport a été élaboré en partenariat avec la Ligue des droits et libertés et critique l'absence de stratégie du gouvernement du Québec pour régler ce

problème et l'absence de recours pour les victimes de violations de ce droit.

Violations des droits humains par des compagnies minières canadiennes

À l'automne 2011 ainsi qu'à l'hiver 2012, des étudiantes de la Clinique ont travaillé à la rédaction d'un mémorandum de recherche sur le cadre juridique canadien en matière de responsabilité étatique pour des violations des droits humains commises par des entreprises extractives canadiennes opérant en Amérique latine. Plus particulièrement, le rapport, déposé en sa version anglaise en mai 2012, s'est penché sur les divers mécanismes d'adjudication offerts au Canada pour les victimes des ces violations perpétrées extraterritorialement. Le projet avait comme objectif d'exposer la problématique lors d'une audience thématique devant la Commission interaméricaine des droits de l'homme et ce en concertation avec de nombreux partenaires en Amérique latine et sous la coordination de l'organisme Due Process of Law Foundation à Washington, DC.

Poursuite d'un fructueux partenariat avec la société civile russe

En 2011, la CIDDHU a eu la chance de travailler encore une fois avec la société civile russe. Le mandat a consisté en la préparation d'une requête adressée à la Cour européenne des droits de l'homme pour un cas de discrimination et de violation du droit à la propriété.

Documentation de crimes internationaux pour le Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale

En 2012, une équipe d'étudiantes a travaillé à la préparation d'un dossier d'information documentant des crimes internationaux, afin de le transmettre au Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale. Ce dossier se poursuit à l'automne 2012 et devrait être terminé en début d'année 2013.

4. LA CIDDHU SUR LE TERRAIN: ACTIVITES ET PROJETS

Au cours de l'année 2011-2012, les étudiant(e)s et l'équipe de la CIDDHU ont réalisé plusieurs projets dans divers pays à l'étranger. Ces réalisations d'envergure ont eu des retombées très positives pour la Clinique et ses partenaires et ont contribué au rayonnement de l'UQAM.

Activités des étudiants de la CIDDHU

Jean-Philippe Mackay



À l'été 2011, Jean-Philippe Mackay a complété un stage de trois mois à Phnom Penh, au Cambodge. Son expérience à la CIDDHU l'a amené à travailler aux Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (CETC), le tribunal spécial chargé de la poursuite des crimes commis durant la période du Kampuchéa Démocratique.

Michelle Langlois et Andrée-Anne Ménard

À l'été 2012, Michelle Langlois et Andrée-Anne Ménard ont travaillé sur le projet d'enseignement clinique des droits humains de l'organisation Bridges Across Borders Southeast Asia. Michelle et Andrée-Anne ont séjourné dans le nord de la Thaïlande afin d'ouvrir une clinique juridique suivant le modèle de la CIDDHU à la Faculté de droit de l'Université de Phayao.



Contribution des chargé(e)s de cours et collaborateurs

En plus d'enseigner le cours clinique et d'encadrer les étudiants pendant l'année, les avocats professeurs de la CIDDHU participent à diverses initiatives visant à renforcer la protection des droits humains à travers le monde.

Prof. Bernard Duhaime

En congé sabbatique en 2011-2012, le professeur Bernard Duhaime a été *le Canada-US Fulbright Visiting Chair in Public Diplomacy* à la University of Southern California (États-Unis), *Visiting Fellow* au Département de droit de l'Institut Universitaire Européen (Italie), *Visiting Fellow* au Programme de droits humains de la Faculté de Droit de l'Université Harvard (États-Unis) et chercheur invité au Centro de Estudios en Libertad de Expresión y Acceso a la Información (CELE) de la Faculté de Droit de l'Université de Palermo (Argentine). Pendant l'année, il a donné plusieurs conférences dans ces universités, de même qu'à l'Université de San Martin (Argentine), à l'Université de Makerere (Ouganda) et à Commission québécoise des droits de la personne (Canada).

Il a travaillé à diverses publications sur les droits de la personne et la contestation sociale au Canada, sur le Canada et le Système interaméricain et sur le droit à la santé des femmes autochtones au Mexique. En juin 2011, le Pr. Duhaime a été candidat sur la liste courte lors de l'élection du poste d'Expert indépendant sur la solidarité internationale et

les droits humains au Conseil des Droits de l'Homme de l'Organisation des Nations Unies.

Me Milton-James Fernandes

En 2012, en marge de sa pratique en litige avec Famularo Fernandes

Levinson Avocats et de son implication

comme chargé de cours à la CIDDHU, Me Milton-James Fernandes a participé à une réunion d'équipe du projet Jurisprudence à Valledupar en Colombie en janvier 2012. Me Fernandes continue de soutenir Education Beyond Borders, une organisation canadienne dont il est membre fondateur.



Julie Dubé-Gagnon

Dans le cadre du mandat qu'elle a supervisé à la CIDDHU, Mme Dubé-Gagnon s'est rendue à Lima, Pérou, en octobre 2011, afin de présenter le cadre juridique canadien en matière d'exploitation minière et de droits humains au divers partenaires du dossier dont la Due Process of Law Foundation (États-Unis), Misereor (Allemagne) et Mining Watch (Canada).

Dr. Mirja Trilsch

Durant son congé de maternité, Dr. Trilsch a continué à s'impliquer dans les activités de la CIDDHU et a participé à plusieurs conférences. Elle a notamment été invitée par le Comité pour la justice sociale de Montréal à offrir une formation sur les droits de la personne en septembre 2011.

5. LA CIDDHU A L'UQAM: ACTIVITES ET PROJETS

Au cours de l'année 2010-2011, la CIDDHU et ses membres ont aussi participé à divers projets au sein de l'UQAM permettant de sensibiliser le public à certains enjeux de même que d'accroître la visibilité de la CIDDHU.

Un homme et son combat pour la défense des droits humains au Cambodge



La CIDDHU a eu l'honneur de recevoir M. Thun Saray le 21 septembre 2011 à l'UQAM pour une conférence spéciale. Le président de l'ONG cambodgienne ADHOC a abordé plusieurs thèmes dont la répression politique et le non-respect des droits humains qui se perpétuent encore aujourd'hui.

M. Edgar Perez et le cas emblématique du massacre de Las Dos Erres au Guatemala

En collaboration avec Avocats sans frontières Canada, la CIDDHU a reçu en décembre 2011 l'avocat guatémaltèque Edgar Perez lors d'une conférence à l'UQAM. L'avocat et défenseur des droits de la personne a présenté les enjeux et défis liés au procès de Jorge Vinicio Orantes Sosa, un ex-militaire présumé coupable du massacre d'au moins 250 personnes à Las Dos Erres en 1982.

M. Blaise Pantel et la question mapuche au Chili

En mars 2012, la CIDDHU a reçu M. Blaise Pantel, professeur à l'Université de Temuco et proche collaborateur de l'*Observatorio Ciudadano* du Chili. La présentation proposait un panorama du peuple Mapuche, de sa relation avec l'État chilien, ainsi que des conflits

territoriaux contemporains reliés à l'industrie forestière et aux mégaprojets hydroélectriques. Le conférencier a aussi présenté son analyse des stratégies de résistance employées par les Mapuches, des stratégies de répression et de criminalisation employées par l'État chilien, ainsi qu'un survol des recours juridiques entrepris en droit international à ce jour.

Lancement du rapport annuel 2010-2011

Devenue tradition, la soirée de lancement du rapport annuel ayant eu lieu le 9 novembre 2011 a été un réel succès. La CIDDHU a d'ailleurs eu la chance de recevoir une invitée spéciale, Fernanda Brandao-Lapa, Directrice exécutive de l'Institut de Développement et Droits Humains de Santa Catarina au Brésil. Mme Brandao-Lapa a pu discuter de la collaboration Nord/Sud entre les cliniques de défense des droits humains. De nombreux étudiant(e)s ont également pris la parole, que ce soit pour raconter leur expérience de stage ou leur parcours professionnel depuis la CIDDHU. Nous les remercions pour leur contribution à cette soirée de grande importance pour la Clinique.

Prix Relève de la CIDDHU

Le Prix Relève a été créé afin de souligner un cheminement étudiant marqué par une implication soutenue dans le domaine de la défense des droits humains. Suite à la grève étudiante du printemps 2012, le prix n'a pu être décerné cette année. Toutefois, la Clinique encourage ses étudiant(e)s à soumettre leur candidature pour l'édition 2013.

6. VISIBILITE MEDIATIQUE

La CIDDHU dans *L’Affidavit*

Durant l’année 2011-2012, la CIDDHU s’est donné comme objectif de promouvoir ses activités aux étudiant(e)s du baccalauréat. Pour ce faire, une série d’articles a été publiée dans *L’Affidavit*, le journal des étudiants en droit de l’UQAM.

Charlotte Favre, étudiante à la CIDDHU à l’automne 2011, a brossé un portrait général des activités de la CIDDHU et des nombreux avantages et défis qu’elle offre à ses étudiant(e)s. Son article est paru dans l’édition de novembre 2011.

Coralie Riendeau-Fournier, étudiante à la CIDDHU à l’automne 2011, a eu la chance de recueillir les propos de Me Marc Perron, ancien étudiant de la CIDDHU devenu avocat-superviseur. Selon Me Perron, c’est précisément la « combinaison de sensibilité et de justice fondamentale développée à la CIDDHU qui permet aux étudiant(e)s de devenir un rouage de la défense et de la promotion des droits de la personne ».

Daphné Thériault-De Carufel, étudiante à la CIDDHU à l’automne 2011, a également signé un article dans *L’Affidavit* rapportant notamment les faits saillants du « Massacre de Guayubin ». Avec l’aide de Me Christopher Campbell-Duruflé, Daphné a pu offrir un bref portrait du dossier et de la participation des étudiant(e)s de la CIDDHU dans la préparation de l’audience ayant eu lieu en juin 2012.

La CIDDHU et le BRIDI

En janvier dernier, la CIDDHU a été citée dans un article de l’UQAM portant sur les étudiants du baccalauréat en relations internationales et droit international (BRIDI). Dans cet article, l’UQAM mettait en relief l’importance de la CIDDHU pour les étudiants du BRIDI recherchant une expérience pratique à l’international, autant par ses projets internes que par ses opportunités de stage.

L’article est disponible en ligne à l’adresse suivante:

<http://www.uqam.ca/entrevues/entrevue.php?id=1008%3Fhebdo>

Des étudiants de l’UQAM poursuivent la République dominicaine devant la Cour interaméricaine des droits de l’homme

L’article rédigé par Daphné Thériault-De Carufel et paru dans *L’Affidavit* en janvier 2012 a été repris par le site d’actualités juridiques *Faits et Causes* en mars 2012.

Le texte est disponible sur le site de *Faits et Causes*:

<http://www.faitsetcauses.com/2012/03/20/des-etudiants-de-luqam-poursuivent-la-republique-dominicaine-devant-la-cour-interamericaine-des-droits-de-lhomme/>



7. FINANCEMENT

Une fois de plus cette année, la CIDDHU a pu compter sur le soutien financier de plusieurs associations étudiantes de l'UQAM, soit l'Association Facultaire étudiante de science politique et de droit de l'UQAM (AFESPED), de l'Association modulaire des baccalauréats interdisciplinaires des champs d'études politiques (ABICEP) et de l'Association des Étudiants en Droit de l'UQAM (AEDUQAM).

La CIDDHU remercie ses partenaires et plus particulièrement le Musée canadien des droits de la personne, le Centre commémoratif de l'Holocauste à Montréal, le Comité pour la justice sociale, la Due Process of Law Foundation et Droits et Démocratie pour leurs généreux dons. De plus, la CIDDHU est fière de pouvoir compter sur les dons de nombreux particuliers (collègues, ancien(ne)s étudiant(e)s, ami(e)s) qui contribuent à son succès, années après années.

Finalement, la CIDDHU tient à souligner l'apport du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM (SCUQQ) dans le cadre des projets d'intégration des chargé(e)s de cours. La contribution du SCUQQ a rendu possible le concours de Me Marc Perron et Me Milton James Fernandes au sein du projet « *Développement d'un cadre organisationnel pour l'enseignement clinique des litiges internationaux* » de même que la collaboration de Julie Dubé-Gagnon au projet de « *Mémoire sur la sécurité informatique* ».

Malgré ces généreux dons, la Clinique continue d'éprouver des besoins criants en matière de soutien financier pour appuyer la poursuite de ses projets et permettre la gestion, l'administration et la coordination de ses équipes d'étudiant(e)s, de ses initiatives et de ses partenariats à l'étranger.

Pour contribuer vous aussi au succès de la CIDDHU, vous pouvez faire parvenir vos contributions volontaires via le site web de la Fondation de l'UQAM ou par courrier:

Mme Christina Paradis, Fondation de l'UQAM
Casier postal 8888, succ. Centre-Ville
Montréal (Québec), Canada H3C 3P8

Tel : + 1 (514) 987-3000 poste 1817

Fax : + 1 (514) 987-6739

Courriel : fondation@uqam.ca

No d'enregistrement de l'organisme : 11892 1808 RR0001



Clinique internationale de défense des droits humains de l'UQAM

Université du Québec à Montréal
Faculté de science politique et de droit
Département des sciences juridiques
Case postale 8888 Centre-ville
Montréal, Québec
H3C 3P8
CANADA

Téléphone : +1 (514) 987-3000 poste 2439 ou 3892

Fax: +1 (514) 987-4784

Courrier électronique : ciddhu@uqam.ca

Site internet : <http://www.ciddhu.uqam.ca>